

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 5 novembre 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'AGRICULTURE

L'EXTENSION DU PROGRAMME D'OBLIGATIONS POUR
L'EXPANSION DE LA PETITE ENTREPRISE AUX VENDEURS DE
MACHINES AGRICOLES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Madame le Président, les taux élevés d'intérêt obligent de nombreux vendeurs de machines agricoles à réduire leur stock de pièces de rechange, ce qui fait que beaucoup d'agriculteurs, qui sont à la merci des conditions atmosphériques, subissent toutes sortes de délais décevants quand une machine tombe en panne au moment des récoltes. Comprenant l'urgence de la situation, puisque la moisson vient de se terminer, je propose, appuyé par le député d'Assiniboia (M. Gustafson):

Que le ministre de l'Industrie et du Commerce recommande au ministre des Finances des moyens de venir en aide à ce secteur de l'entretien grâce aux obligations pour l'expansion de la petite entreprise.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA SITUATION AUX TERRASSES DE LA CHAUDIÈRE À HULL
(QUÉ.)—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Scott Fennell (Ontario): Madame le Président, étant donné qu'il existe indiscutablement aux Terrasses de la Chaudière des problèmes d'environnement en dépit du secret dont le gouvernement voudrait les envelopper, et étant donné que les fonctionnaires ont le droit non seulement d'œuvrer dans un milieu de travail qui soit sain, mais aussi de savoir exactement quelle est la situation, je propose, avec l'appui du député de Nepean-Carleton (M. Baker):

Que le gouvernement dépose la version intégrale de tous les rapports concernant les difficultés d'environnement, de santé et de structure relevées aux Terrasses de la Chaudière, et qu'il offre aux femmes enceintes qui travaillent dans cet édifice une mutation ailleurs jusqu'à ce que la preuve soit faite que toutes les difficultés sont réglées.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LA POSITION DU PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR AU
SUJET DU FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT
POSTSECONDAIRE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Dernièrement, les porte-parole du parti progressiste conservateur ont dénoncé abondamment les projets ou les rumeurs de réduction de l'aide fédérale à l'enseignement postsecondaire. Compte tenu de cette attitude et du fait que ce sont eux qui ont tout mis en œuvre pour faire croire, à tort, que le déficit était le pire des maux du pays, je propose, appuyé par le représentant de Mission-Port Moody (M. Rose):

Qu'au nom de l'intégrité politique, la Chambre ordonne au caucus du parti progressiste conservateur de reconnaître le rôle qu'il a joué pour susciter cette psychose des compressions et qu'il s'en excuse auprès des étudiants canadiens; qu'il renie en outre les paroles creuses du représentant de York-Peel qui, s'il était demeuré à son poste, serait sûrement devenu «le roi des pingres».

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

VIA RAIL

LE MAINTIEN DE L'ATLANTIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, le ministre des Transports (M. Pepin) ayant adopté l'utilisation restreinte comme principal critère dans l'abandon de 16 services-voyageurs au Canada, comme l'Atlantique circule à raison de 80 p. 100 de ses places occupées et qu'il est souvent complet, je propose, appuyé par le député de Carleton-Charlotte (M. McCain):

Que l'Atlantique, qui ne répond pas aux critères douteux adoptés pour décider de l'abandon d'une ligne, ne soit pas supprimé et qu'ainsi le sud du Nouveau-Brunswick ne soit pas plongé dans l'isolement, l'impotence et sûrement l'alinéation.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour la motion?